

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 4 juin 2021

Point de situation COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

>>> Une circulation du virus qui reste à un niveau élevé et doit inciter au maintien des gestes barrières pour éviter toute aggravation de la situation

La circulation du virus est relativement stable, mais les indicateurs restent à un niveau élevé en Nouvelle-Aquitaine. La vigilance est toujours de mise, compte tenu de l'allègement progressif des mesures et du risque de relâchement que cela pourrait entraîner, susceptible à terme d'aggraver la situation.

En semaine 21 (du 24 au 30 mai), le taux d'incidence brut est en très légère baisse en Nouvelle-Aquitaine mais il reste élevé (71,8/100 000 habitants contre 77,9/100 000 habitants semaine 20).

Le taux de positivité est stable (2,8 %) et sous le seuil d'attention des 5 %. Une diminution est observée en Creuse (- 1,6 point) et en Deux-Sèvres (- 0,7 point). La plus forte hausse concerne les Pyrénées-Atlantiques (+ 1 point).

Le taux de dépistage diminue légèrement semaine 21 pour s'établir à 2 585 pour 100 000 habitants.

L'occupation des lits pour COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine diminue pour la 4^{ème} semaine consécutive.

Situation sanitaire du 24 au 30 mai 2021 //									
Département	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux d'incidence pour 100 000 hab.	Total positifs du 21/01/20 au 30/05/21	Hospitalisations au 30/05/21	Dont réa. au 30/05/21	Total Retours à domicile depuis le 21/01/20	Total décès à l'hôpital depuis le 21/01/20
Charente	6 130	160	2,6 ↘ (- 0,2pt)	46,0 ↘ (- 11,2 pts)	14 985	24	3	634	159
Charente-Maritime	12 603	289	2,3 ↗ (+ 0,6 pt)	44,7 ↗ (+ 6,1 pts)	20 825	55	9	1 139	319
Corrèze	4 811	143	3,0 ↗ (+ 0,5 pt)	59,5 ↘ (- 5,4 pts)	12 906	15	2	897	217
Creuse	2 794	28	1,0 ↘ (- 1,5 pt)	24,1 ↘ (- 39,5 pts)	5 355	26	1	574	97
Dordogne	10 377	229	2,2 →	56,1 ↘ (- 7,6 pts)	20 934	106	7	830	218
Gironde	47 593	1 230	2,6 →	75,3 ↘ (- 8,7 pts)	90 637	274	45	5 206	1 031
Landes	10 825	362	3,3 ↗ (+0,4 pt)	87,9 ↘ (- 1,4 pt)	20 318	31	4	859	237
Lot-et-Garonne	8 344	229	2,7 ↗ (+0,3 pt)	69,3 ↘ (- 0,9 pts)	17 314	33	6	823	180
Pyrénées-Atlantiques	23 641	754	3,2 ↗ (+ 1 pt)	110,4 ↗ (+ 29,2 pts)	35 920	91	7	1 972	475
Deux-Sèvres	10 328	299	2,9 ↘ (- 0,8 pt)	80,2 ↘ (- 41,1 pts)	23 173	26	3	1 092	253
Vienne	10 516	272	2,6 ↘ (- 0,1 pt)	62,2 ↘ (-17,8 pts)	24 624	32	3	1 315	267
Haute-Vienne	7 161	313	4,4 →	84,4 ↘ (- 21,1 pts)	22 750	80	7	1 172	324
Nouvelle-Aquitaine	155 123	4 308	2,8 ↗ (+ 0,2 pt)	71,8 ↘ (- 5,8 pts)	309 741	793	97	16 513	3 777

Semaine 21	
 81,9 % <small>Variant anglais 20I/501Y.V1</small>	 2,0 % <small>Variant sud-africain ou brésilien 20H/501Y.V2 ou 20J/501Y.V3</small>

>>> Vaccination

Au 2 juin, 2 594 421 Néo-Aquitains ont reçu au moins une dose de vaccin (43,2%) et 1 300 848 ont reçu les deux doses (21,7%). La Nouvelle-Aquitaine est la 2^{ème} région métropolitaine en termes de couverture vaccinale une dose (43,2 %), juste après la Corse (43,3 %). S'agissant du schéma vaccinal complet (2 doses de vaccin), la Nouvelle-Aquitaine se situe en 3^{ème} position (21,7 %), après la Corse (27,8%), Provence-Alpes-Côte d'Azur (22,4%).
Parmi les personnes qui ont reçu au moins une dose de vaccin : 71,6 % ont été vaccinés avec le vaccin Pfizer-BioNTech, 17,9 % avec le vaccin AstraZeneca, 9,1 % avec le vaccin Moderna et 1,4 % avec le vaccin Janssen.

Cumul du nombre de vaccinations au 2 juin 2021 //////////////				
Département	Au moins une dose de vaccin (N)	Couverture vaccinale une dose (%)	Deux doses de vaccin (N)	Couverture vaccinale deux doses (%)
16 - CHARENTE	148 525	42,7	74 303	21,3
17 - CHARENTE-MARITIME	289 651	44,8	148 015	22,9
19 - CORREZE	110 993	46,2	53 673	22,3
23 - CREUSE	58 570	50,4	29 992	25,8
24 - DORDOGNE	178 127	43,6	96 259	23,6
33 - GIRONDE	640 803	39,2	315 548	19,3
40 - LANDES	179 753	43,6	93 461	22,7
47 - LOT-ET-GARONNE	141 850	42,9	69 618	21,1
64 - PYRENEES-ATLANTIQUES	320 305	46,9	171 287	25,1
79 - DEUX-SEVRES	156 321	42,0	76 633	20,6
86 - VIENNE	200 054	45,7	88 805	20,3
87 - HAUTE-VIENNE	169 469	45,7	83 254	22,5
Nouvelle-Aquitaine	2 594 421	43,2	1 300 848	21,7

Source : Données extraites de Vaccin Covid exploitées par Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

En savoir plus sur les données épidémiologiques et vaccination (indicateurs vaccination des résidents et professionnels d'EHPAD et USLD, par classe d'âge par département, etc.) > [COVID-19 - Points épidémiologiques régionaux Coronavirus Nouvelle-Aquitaine Mai/Juin 2021](#)

>> Ouverture de la vaccination aux adolescents âgés d'au moins 12 ans

A partir du 15 juin, il sera possible aux adolescents âgés d'au moins 12 ans de se faire vacciner. Les réservations seront progressives, de nouveaux créneaux seront mis en ligne chaque jour sur les différentes plateformes (doctolib, Keldoc, Maïa).

Ces jeunes bénéficieront du vaccin Pfizer, qui est le premier à avoir reçu feu vert pour être utilisé dans l'Union européenne chez les 12-15 ans. Une autorisation parentale sera nécessaire.

Si le rôle des adolescents dans la transmission du virus paraît plus faible que celui des adultes, il n'est toutefois pas nul et dépend lui-même de la circulation du virus et de ses variants, plus transmissibles. La vaccination représente aussi un bénéfice individuel évident sur le plan psychologique et social, en évitant les fermetures de classes et d'établissements et leurs effets sur la santé mentale et les ruptures d'apprentissage des adolescents. Par ailleurs, elle présente un bénéfice indirect quand elle permet de protéger leurs proches immunodéprimés ou vulnérables. Enfin, le bénéfice peut être collectif : la vaccination des adolescents s'inscrit également dans l'objectif de diminuer la circulation du virus et, à terme, d'éviter d'avoir à remettre en place des mesures de contrôle contraignantes.

>>Allongement du délai pour administrer la 2^{ème} dose de vaccins (uniquement pour les vaccins ARN-Messenger)

Afin de tenir compte des déplacements pendant les vacances d'été et pour faciliter l'administration de la 2^{ème} dose, une « mesure dérogatoire » est mise en place pour espacer le délai requis entre les 2 doses de vaccin ARN-Messenger (Pfizer et Moderna). Il sera possible d'allonger de 6 à 8 semaines au lieu des 7 semaines de façon fixe, comme c'est le cas actuellement. Cette mesure est prise aussi pour ne pas freiner les prises de rendez-vous au

mois de juin.

👉 **Liste des centres de vaccinations ouverts au public :**

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/centres-de-vaccination-contre-la-covid-19>

👉 **Données vaccination accessibles en open data sur www.data.gouv.fr**

- [sur les rdv pris dans les centres](#)
- [sur les stocks de doses](#)
- [sur les livraisons de vaccins](#)
- [sur les lieux de vaccination](#)
- [Géodes](#)

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr